

*Université d'été du CRID à Nantes du 2 au 5 juillet 2008*

**« Nord-Sud : ensemble face à la mondialisation financière, quel développement ? »**

Module coorganisé par la Plate-forme Dette & Développement,  
l'Aitec, le CCFD et Oxfam France-Agir ici

**Matinée 2 :**

**« Mobiliser et valoriser les ressources internes pour financer le développement »**

**Jean Merckaert (CCFD)**

**« Quizz : mobiliser les ressources domestiques pour financer le développement »**

**1. taux de prélèvements :**

D'une façon générale le niveau de recettes publiques est de 20% du PIB pour l'ensemble des PED – niveau stable sur les 25 dernières années en Asie, Afrique Subsaharienne et Amérique latine. Plutôt 28% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ou pour les pays du Mercosur.

Ces recettes globales incluent :

- recettes fiscales
- aide internationale ou emprunt
- revenus des industries extractives

> Lien souvent étroit entre niveau de prélèvements obligatoires et niveau d'inégalités.

> Lien étroit également entre l'effort fiscal et le développement démocratique. Dans les 2 sens : moindre vigilance envers l'Etat des citoyens qui ne paient pas d'impôt ou seulement de façon indirecte (M. Moore) ; consentement à l'impôt affaibli par un Etat prébendier.

**Au Sud :** Une étude du CCFD montre qu'aucun partenaire n'est mobilisé de façon générale sur le taux de prélèvement, hormis le COS (comité de suivi des accords de paix) au Guatemala où la remontée de ce taux (de 8 à 12% d'ici 2000) était partie intégrante des accords de paix de 1996.

A noter également des situations très spécifiques :

En Inde, la mobilisation des Dalits (cf. Social Watch India sur la politique fiscale) : ils représentent 17% de la population et contribuent à hauteur de 40% du budget de l'Etat et ils s'estiment floués dans l'utilisation qui est faite de l'argent public.

En Palestine, la levée de l'impôt aux frontières par Israël ne fait pas l'objet de la restitution voulue à l'autorité palestinienne.

**2. Rente pétrolière et minière**

Pourcentage des revenus extractifs qui profitent à l'Etat dans les pays suivants :

Zambie (cuivre)	2 % (c'était le chiffre en 2007, mais depuis les élections présidentielles de début 2008, des négociations laissent augurer d'une remontée substantielle de ce chiffre)
Norvège (pétrole)	70 % (au point que ces revenus alimentent un fonds pour les générations futures)
Algérie (pétrole)	70 %
Niger (uranium)	40 % (suite à la renégociation liée au conflit)

Philippines (mines) 15 % (« entre 2001 et 2005, les entreprises minières n'ont pas versé plus de 15% de leurs profits en taxes et royalties au gouvernement, loin des 50% promis »)

La question du partage de la rente minière ou pétrolière se pose de façon aiguë dans de très nombreux pays et sur tous les continents.

La raréfaction des ressources naturelles, la hausse de la demande, notamment sous la pression de la croissance chinoise, et la spéculation se conjuguent pour faire exploser les prix des matières premières. Le contrôle des matières premières soulève plusieurs types de problèmes :

- multiplication de comportements prédateurs (conflits armés, paramilitaires ou mercenaires pour sécuriser les zones d'extraction, soutien à des régimes dictatoriaux accommodants, corruption, prêts gagés sur la production à venir à des prix bradés, conditions sociales et environnementales d'exploitation déplorables...).
- Dépendance forte de certains Etats – notamment en Afrique centrale ou au Moyen-Orient, qui ont diminué l'effort fiscal en profitant de la rente : la fin prévue du pétrole creusera un trou dans le budget difficile à combler.

### **Au Sud :**

Mobilisés aussi bien sur les conditions de travail et l'impact environnemental que sur la répartition des revenus extractifs et leur utilisation, par ex. :

- Travail depuis plusieurs années au Tchad, en Birmanie, au Pérou, en RDC...
- Coalitions naissantes sur les revenus extractifs : Cambodge, Madagascar, Guinée...
- Enfin, le partage des rentes ne mobilise pas uniquement dans le secteur extractif : cf. combat au Sri Lanka autour de la répartition des bénéfices des plantations de thé depuis la privatisation.

### **3. Zones franches / concurrence fiscale**

La zone franche existe également en Europe et peut être un instrument d'aménagement du territoire pour attirer les entreprises sur des territoires enclavés ou avec un fort taux de chômage.

Dans les pays en développement, c'est de la Zone franche d'exportation (ZFE) que l'on parle. On en compte 2700 aujourd'hui dans plus de 100 pays contre 79 en 1975 dans 25 pays.

Les ZFE peuvent avoir un effet bénéfique en termes d'activités économiques et de développement du secteur de l'export. Mais les impacts ne sont pas toujours positifs : dérogations au droit du travail, incitations financières coûteuses pour le budget, développement des ZFE au détriment d'autres secteurs économiques ou géographiques.

A l'échelle mondiale, on peut aussi les voir comme un instrument de la concurrence exacerbée que se livrent les pays pour attirer l'investissement étranger. Un élément phare de la course au moins-disant social, au moins-disant fiscal etc. Ainsi l'impôt sur les sociétés a diminué fortement à l'échelle mondiale : de 37 à 30% dans les pays de l'OCDE entre 1996 et 2003. De 48% à 30% en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, recul de 8 points également au Brésil, passe de 30 à 10% en Uruguay (2004) etc. En Europe, la Serbie pratique l'un des taux les plus attractifs (10%), certains pays baltes font encore mieux.

Avantages fiscaux pour attirer l'investissement étranger multiples :

- Abaissement de l'impôt sur les bénéfices
- Exonérations fiscales
- Crédits d'impôts
- Déductions sur la TVA...

Or partout l'observation est la même, le taux d'imposition est un facteur marginal dans le choix d'implantation d'un investisseur. Un cadre juridique stable, des infrastructures, une population bien formée sont des facteurs bcp plus importants mais en leur absence, les Etats jouent sur l'impôt.

Résultat : l'avantage offert excède souvent de beaucoup les bénéfices qu'en retire le pays d'accueil (2 fois sur 3 au Brésil).

#### 4. Politique fiscale

Le FMI veut d'abord que l'argent rentre dans les caisses : il promeut un relèvement du taux de pression fiscale dans certains pays et avec la Banque mondiale et d'autres bailleurs ils cherchent à renforcer les administrations fiscales.

> Droits de douane en chute libre : FMI et Banque mondiale ont libéralisé à tout va. En Afrique sub-saharienne, 35% des recettes fiscales au début des 90s contre 29% au début des 2000s (Cameroun : 56% en 1992 / 35% en 2000) – et ça ne va pas s'arranger avec les APE : on estime qu'il faudrait un doublement de l'aide européenne à l'Afrique pour compenser la perte due à la disparition des droits de douane.

> Incitation à diminuer l'IS pour attirer l'investissement étranger.

> TVA préconisée partout – Europe de l'Est (Serbie, 50% des recettes fiscales), Afrique (33 à 39% des recettes fiscales de début 90 à début 2000), AL, Asie. Avec des exonérations pour les investisseurs, pour l'aide internationale, parfois pour des produits de première nécessité.

(Se développe même l'idée d'un impôt plat - *flat tax*).

TVA pose plusieurs problèmes :

- impôt extrêmement régressif : au Brésil, on estime que les pauvres consacrent 27% de leur revenu à la TVA, tandis que les plus riches n'y consacrent que 7% de leurs revenus.
- La collecte suppose un appareil administratif élaboré, ce qui n'est pas le cas partout – le taux se marchande là où l'administration est faible.
- La multiplication des exonérations sape l'assiette de l'impôt sans générer les effets escomptés : attire peu l'investissement, favorise les produits d'importation...
- L'exonération de l'aide étrangère est une problématique qui revient souvent.

#### Au Sud :

> Certains partenaires s'intéressent à un aspect de la politique fiscale : imposition des ONG (ex. Rwanda), fiscalité du travail (Argentine), la fiscalité du travail dans le secteur agricole (Uruguay, Afrique australe) ou les taxes foncières (Afrique du Sud), disparition des droits de douane (cf. mobilisation sur les APE etc.).

> Les organisations sociales qui s'intéressent à la politique fiscale dans son ensemble plaident pour une politique fiscale progressiste. Les plus actifs semblent se concentrer en AL : Colombie, Brésil, Guatemala, Pérou. L'intérêt existe également ailleurs (Indonésie, Corée du Sud, Mozambique, Cameroun, RDC...).

#### 5. Corruption

Veillez classer les chefs d'Etat suivants en fonction de la fortune qu'ils ont accumulée sur le dos de leur peuple :

Duvalier (père et fils)	0,5 à 2 Mds \$
Mobutu	5 à 6 Mds
Milosevic	1 Md
Suharto	15 à 35 Mds
Fujimori	0,6 à 1,5 Md

Cf. Rapport du CCFD « Biens mal acquis... profitent trop souvent. La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales », mars 2007, disponible sur [www.ccfid.asso.fr](http://www.ccfid.asso.fr).

L'enjeu est multiple et dépasse largement la fortune des dictateurs :

- Financier – 20 à 40 Mds \$ annuellement selon la Banque mondiale.
- mine le développement économique – fausse le jeu économique, accompagne des contrats léonins : concessions minières sous-évaluées, marchés publics surfacturés, entreprises publiques bradées.
- Mine le développement démocratique : accompagne le maintien au pouvoir de pouvoirs peu scrupuleux, souvent criminels et suscite l'aversion des citoyens envers l'Etat (et leur réticence à payer l'impôt).

Demandes de la société civile :

Transparence dans les comptes et les contrats publics – notamment dans les industries extractives  
Gel et restitution des avoirs détournés. Fin de l'impunité des crimes économiques.

### **Au Sud**

Concernant spécifiquement les « biens mal acquis », forte mobilisation en RDC autour des fonds de Mobutu, au Cameroun (arrestation récente d'un partenaire, appel début 2008 du clergé camerounais), Indonésie, Pérou, Haïti...

Plus largement nombreux acteurs mobilisés contre la corruption et le blanchiment : des Balkans (ex. en Serbie contre la corruption dans l'accès aux emplois publics, ou au Montenegro) à la Birmanie et au Cambodge en passant par le Paraguay et l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Egypte).

## **6. Evasion fiscale**

Le ratio du coût de l'évasion fiscale par rapport à l'APD reçue par les PED est de 4.

Enjeux :

- quantitatifs considérables

Pour rappel l'aide publique au développement (APD) mondiale représente environ 100 Mds \$ selon les pays donateurs. Moitié moins en réalité.

Evasion fiscale Perte pour le Ghana ou le Kenya 50% / RU : 10% ; France : 50 Mds selon le SNUI / entre 20 et 40% au Pakistan.

- Fausse le marché au détriment de l'entreprenariat local et des petites entreprises :

Techniques d'évasion fiscale élaborées (question clé de RSE), notamment via la manipulation des prix de transfert (175 000 filiales en 1990, 870 000 en 2003 selon la CNUCED - 60 % du commerce mondial intra-firmes) entre filiales d'un même groupe afin que le bénéfice soit localisé dans les territoires détaxés.

### **Au Sud**

Peu d'organisations à notre connaissance sur le sujet

- Mobilisation forte en Corée qui explique comment les riches échappent à l'impôt, et observe le comportement des multinationales coréennes à l'étranger,
- Mobilisations sporadiques au Cameroun, en Inde...
- Réseaux en structuration en Afrique, en Amérique latine...

## **7. Paradis fiscaux et judiciaires**

De 25 paradis fiscaux dans les 70s à plus de 60 aujourd'hui. La moitié des flux financiers planétaires. Les principaux investisseurs en Birmanie passent par les îles vierges britanniques.

Pillage des matières premières – cf. Congo-B via Hong-Kong etc.

Biens mal acquis – Monaco, Suisse, City...

Trafics humains, prostitution : Andorre, Liechtenstein...  
Fuite illicite des capitaux  
Evasion fiscale  
Exacerbe la concurrence fiscale  
Instabilité financière

### **Au Sud**

Dans le discours les paradis fiscaux reviennent souvent parmi les organisations qui s'intéressent aux questions de corruption, de pillage des ressources ou de fiscalité. Mais aucun travail spécifique à ce sujet à notre connaissance.

Cf. crime organisé : les associations travaillant contre les trafics d'êtres humains ou les trafics d'armes ne s'aventurent guère sur le terrain de l'argent sale.

Il y a bien le réseau des ONG du Pacifique – Vanuatu, Kiribati, Nauru, etc., qui tente de gérer tant bien que mal le contexte social de ces territoires *offshore* car bien souvent la population ne bénéficie pas de ces afflux fictifs d'argent.

### **En guise de conclusion**

Il s'agit encore d'une **question globale émergente**.

Le directeur de Tax Justice Network, John Christensen, fait souvent le parallèle avec la question écologique dans les années 1970.

Approche encore locale (nationale) d'un phénomène global. Vrai enjeu de tisser des liens et de faire émerger une mobilisation internationale sur le sujet.

### **Samuel Nsikabaka (Publish What You Pay Congo) - Exploitation des ressources naturelles en Afrique : le *paradoxe de l'abondance* et le travail pour la transparence de « Publiez ce que vous payez » Congo.**

#### **Situation du Congo : Le paradoxe de l'abondance**

Le Congo est un pays riche en ressources naturelles (bois) et minières ; Des compagnies étrangères qui y sont installées exploitent et exportent du bois et du pétrole. On note que ce pays est le 4<sup>ème</sup> producteur de pétrole dans le golfe de Guinée, sa production, avoisine aujourd'hui 275 000 barils/j; il était de 15 millions de tonnes en 2001. Il est caractérisé par son économie de rente ; avec comme première ressource budgétaire les revenus pétroliers 80% : (Pe 70% du PIB et 75% recettes fiscales). Ces revenus financiers servent à payer principalement les frais de fonctionnement de l'Etat, la dette et ne permettent par contre pas une transformation économique.

Dans le même temps, malgré cette richesse naturelle ce pays est pauvre. En pratique, le pétrole n'a pas d'impact positif sur la vie des ménages. Comme si cela relève de la « *malédiction* » ; ce phénomène est connu sous le nom de « *paradoxe hollandais ou paradoxe de l'abondance* ».

En effet, dans ce pays si riche, la misère et la pauvreté croissent depuis que l'on exploite le pétrole; 70% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit moins d'un dollar par jour. De plus, le Congo, est au 144<sup>ème</sup> rang sur 177 pays dans l'index du développement Humain en 2004. Il souffre d'énormes difficultés sur les questions de santé, de l'éducation et de mise en œuvre des infrastructures de base.

On assiste à une concentration des richesses entre les mains de quelques nantis au détriment de la majorité; cette injustice est caractérisée par la consécration de la corruption et de l'impunité en mode de fonctionnement et de gestion; une systématisation pour ainsi dire puisque l'on assiste aux détournements et spoliations des biens publics. Dans ce cadre, les performances de la SNPC (la compagnie nationale du pétrole du Congo) sont médiocres dans la commercialisation, ou son rôle d'agent fiscal ; *vente infructueuse, emprunts garantis, des audits non fiables etc...*

#### **Devant cette situation que faire ?**

Des initiatives de lutte contre l'injustice sociale sont engagées

En 1999, la Conférence Episcopale du Congo s'interroge et rompt le silence sur les revenus pétroliers: « Comment expliquer qu'au cours de ces trente dernières années, d'exploitation pétrolière toujours

croissante, aucun effet visible de transformation économique et aucune modification bénéfique de la situation sociale des populations?».

En 2002 le COEC (Conseil Œcuménique des Eglises du Congo) et des organisations de la Société Civile s'engagent dans le plaidoyer favorable à la transparence et contre le paradoxe de l'abondance auprès des gouvernements du Congo, de la France (1<sup>er</sup> partenaire) et auprès des Compagnies pétrolières Elf, Total etc. Notons que ces initiatives auront un impact au niveau international grâce entre autre à la coopération nord-sud des ONGs:

### **- La solidarité nord-sud dans la mise en oeuvre de la transparence - La mise en route du processus EITI**

Elle a pu voir jour au Congo grâce à la solidarité qui a permis de lancer des activités de plaidoyer qui ont conduit à l'adhésion du Congo en 2004 après des fortes pressions extérieures sur le gouvernement du Congo. Le 17 octobre 2004: le gouvernement congolais fait sa déclaration officielle et publique.

Des activités de plaidoyer (lobbying) sont réalisées auprès du gouvernement du Congo, des Compagnies pétrolières, (Total, Agip, Chevron), des Gouvernements français et britannique, le FMI puis la Banque Mondiale pour faire avancer la cause.

Brice et Christian du secrétariat de la coalition congolaise PWYP ont été emprisonnés et accusés par le gouvernement d'être « des ennemis de la république à traiter comme tels ». La pression exercée à partir de l'extérieur du pays a été déterminante. Dans cette lutte la société civile a été soutenue pour qu'elle réalise librement le choix de ses délégués membres du comité de suivi EITI.

Le Congo est un PPTE : il faut éviter que la réduction de la dette n'alimente la mauvaise gestion des ressources publiques.

### **Conclusion**

-Dans le cadre de la transparence comme axe de lutte contre la pauvreté et en faveur du développement, l'essentiel du financement qui a permis de faire aboutir toutes les actions de plaidoyer et du lobbying est venu des ONGs du nord.

La solidarité Nord-Sud a pu permettre des avancées significatives (comme cela vient d'être vu). La dernière en date, est la mise en place du comité de suivi EITI; (Le gouvernement a cédé mais pour combien de temps encore?)

Dans les jours et années qui viennent, cette solidarité agissante devra produire d'autres avancées, une transparence effective et une démocratie maîtrisée qui ensemble pourront catalyser et favoriser le développement humain.

-Le développement se fera au prix d'une longue construction des stratégies de la «*diplomatie commerciale*», d'un partenariat d'intérêt reconnu, et d'une construction des consciences dans les pays du sud non démocratiques;

Tant que subsistera l'absence de transparence dans les revenus des ressources stratégiques dans les pays où règne la dictature, alors persisteront les fuites des capitaux et des fonds ainsi que leurs transferts vers les paradis fiscaux;

-Dans ce sens, la politique de complaisance vis-à-vis des dictatures marque l'engagement des Etats démocratiques quant au changement de cette situation au niveau mondial (légitimation ou reconnaissance des élections truquées: A ce jour on sait que la participation aux élections locales de 2008 a été de 15%, *dans certains bureaux de vote de Brazzaville le taux d'abstention a culminé à 95 %.-; Que va être l'attitude de l'opinion internationale et pays amis devant cette situation et aussi vis-à-vis du processus aux élections présidentielles qui se profilent à l'horizon 2009?*

### **Michel Roy (Secours catholique):**

Publish what you pay / Publiez ce que vous payez a été créé en 2002 par 7 ONG Britanniques dont Global Witness. Actuellement la campagne Publiez ce que vous payez fédère 300 ONGs. En France, il y a 13 membres. La plate-forme demande :

- Un reporting pays par pays des activités réalisées dans le secteur extractif.
- Que les populations de ces pays sachent quelle somme d'argent rentre dans les caisses de l'état et ce que l'on en a fait.

Questions/débat:

- Dans un pays qui est pauvre, est-ce qu'il y a moyen de mobiliser d'autres ressources (internes) que celles des Etats ?
- Comment faire en sorte que les annulations de dette servent la population de l'Etat et pas l'Etat corrompu ?

La plate-forme PWYP mène une campagne, une pétition est en ligne sur lme site de PWYP

(<http://www.publishwhatyoupay.org/francais/index.shtml>).

Tony Blair a lancé en 2002 l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives pour associer les compagnies pétrolières à une démarche de qualité sociale et environnementale.

- Le travail et l'épargne sont d'autres moyens de financer le développement en dehors de l'Etat. Les collectivités locales sont importantes aussi, de même que le retour de l'épargne des migrants qui peut être une ressource importante pour le développement local.

Sur la question de la dette, on ne peut pas uniquement le poser en ces termes. Mais par exemple l'argent libéré par l'annulation peut être déposé dans un fonds bloqué jusqu'à ce que le gouvernement devienne transparent.